

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Du JEUDI 18 FEVRIER 2010 à 20 HEURES

Ordre du jour :

- Demande de M. TRAISNEL / Acquisition de terrain,
- Validation du choix du bureau d'études / Elaboration du PLU,
- Convention ATESAT / Aide technique de l'Etat / Aménagement du territoire,
- Convention Département / Fourniture de sel,
- Convention Département / Participation aux travaux eaux pluviales de La Belle Etoile,
- Projet eaux pluviales de Tramonet / Dossier de demande de subvention DGE,
- Enfouissement Réseau ERDF / route de Domessin / Dossier demande de subvention SDES,
- Impact du transfert de compétence à la Communauté de Communes / Année 2009,
- Proposition de subvention d'aide à Haïti,
- Acquisition d'un véhicule voirie avec benne,
- Ouverture anticipée de crédits / diverses acquisitions,
- Implantation d'une nouvelle plate-forme de tri sélectif sur la Commune,
- Point par les responsables des diverses commissions,
- Questions diverses.

Demande d'acquisition de terrain

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du demandeur, daté du 25/11/2009, qui souhaite acquérir la parcelle de terrain sise Beauregard cadastrée B1185 pour 322m².

Monsieur le Maire rappelle l'acquisition initiale du demandeur, en 1989, de la maison (ancienne cure). Puis, suite à une nouvelle demande, la commune a cédé à celui-ci, fin 2005, une partie du terrain restant soit la parcelle B 1186 pour 368m².

Un plan de masse est distribué à l'assemblée afin que tous puissent reconnaître la propriété du demandeur ainsi que le terrain restant à la commune.

Monsieur le Maire précise, pour les élus qui n'étaient pas au Conseil Municipal lors de ces transactions, que la commune ne disposant pas d'autres terrains sur ce secteur, avait souhaité conserver la parcelle de terrain qui fait l'objet de cette nouvelle demande.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres :

- de conserver ce tènement sis au Chef-Lieu afin de faire face à un besoin éventuel qui pourrait s'avérer dans le temps. L'évolution de la commune d'ici quelques années pourrait nécessiter l'aménagement de cette bande de terrain facile d'accès, en bordure de voirie et proche des équipements publics.
- de supprimer les éventuelles nuisances dues aux visites à notre local situé sur la parcelle sollicitée. Dans un premier temps, une clôture séparative sera réalisée en limite de propriété. Monsieur ROYER se charge d'intervenir auprès de l'employé communal pour sa réalisation soumise à déclaration préalable.

Validation du choix du bureau d'études / Elaboration du PLU

Réunie le 28 janvier pour l'ouverture des offres (8), la commission urbanisme a décidé d'auditionner 3 bureaux pour la sélection finale. Le Lundi 1^{er} février entre 10h et 12h, les membres titulaires de la CAO urbanisme, accompagnés de Mme. BARBOTIN de la DDT (ex.DDE), ont reçu les représentants des divers bureaux d'études et ont finalement sélectionné le bureau ACT'ETUDES (SATHONAY VILLAGE 69) pour la qualité de la présentation de l'offre et son coût s'élevant à 19.976, 00 HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec le Bureau ACT'ETUDES.

La réunion de démarrage de l'étude aura lieu le jeudi 25 février 2010 à 9H30.

Avenant à la Convention ATESAT 2008

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le renouvellement régulier de la convention ATESAT portant sur une aide technique de l'Etat (DDT ex.DDE) pour l'aménagement du territoire. Il donne son coût annuel s'élevant à 182, 93 €uro et énumère les diverses missions :

Mission de base dans les domaines : de l'aménagement, de l'habitat et de la voirie
Donner des conseils sur la faisabilité d'un projet, procédures et démarches.

Missions complémentaires

- diagnostic de sécurité
- élaboration de programmes d'investissement de voirie
- gestion du tableau de classement de la voirie
- Modernisation de la voirie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide l'avenant à la convention ATESAT et son renouvellement au 1^{er} janvier 2010.

Convention 2009/2010 Département / Fourniture de sel

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée par le Conseil Général pour la fourniture de sel de déneigement prise régulièrement au dépôt de Pont de Beauvoisin (TDL).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la signature de ladite convention.

Il est précisé qu'il conviendrait d'aménager un espace vers l'atelier communal afin de pouvoir stocker du sel en grande quantité.

Convention /Département / Travaux eaux pluviales de La Belle Etoile

Les travaux du carrefour de la Belle Etoile seront prochainement réalisés par le Département. Aussi, un rapprochement a eu lieu avec le service technique du TDL et le Cabinet ISAGEO, pour prévoir le raccordement de l'installation communale qui sera réalisée prochainement au réseau aménagé par le Département.

Le Département propose à la commune une participation pour moitié de la dépense totale qui est estimée à 18.954 € HT.

Pour la partie des travaux communaux, le Cabinet ISAGEO transmettra prochainement un estimatif financier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention à venir avec le Département.

Eaux pluviales de Tramonet

Monsieur le Maire présente le projet eaux pluviales de Tramonet.

Il précise qu'il convient de transmettre un dossier de demande de subvention DGE (ETAT) au titre de la programmation 2010, afin d'obtenir un subventionnement de 30% de la dépense estimée à 144.000 €uro HT frais de maîtrise d'œuvre inclus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet et autorise Monsieur le Maire à faire le nécessaire auprès des services préfectoraux pour la demande de subvention DGE.

La question est posée concernant une extension éventuelle du réseau GRDF sur ce secteur qui pourrait être réalisée conjointement afin de bénéficier des réservations faites pour les eaux pluviales. Monsieur le Maire précise qu'une étude est en cours et qu'un courrier sera transmis aux administrés concernés. Puis, suivant les réponses, GRDF décidera de la faisabilité d'un tel projet.

Enfouissement Réseau ERDF / route de Domessin

Monsieur le Maire présente le dossier complété dernièrement par un estimatif financier des travaux. Le montant global de ceux-ci (réservations, pose de fourreaux et enfouissement) s'élève à 87.445, 86 €uro HT maîtrise d'œuvre inclus. Une demande d'autorisation de commencer les travaux sera réalisée auprès du SDES dès l'envoi du dossier de demande de subvention à hauteur de 60%.

Il précise qu'à réception de cette autorisation, l'appel d'offres pour le choix des entreprises pourra être réalisé et qu'il sera suivi de la planification des travaux de sécurisation sur ce secteur. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le projet d'enfouissement des réseaux ERDF et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires auprès du Syndicat Départemental d'Electricité de Savoie.

Monsieur le Maire précise également que l'estimatif du projet global (aménagement sécuritaire et enfouissement) s'élève à 144.115 € HT.

Impact du transfert de compétence 2009 à la Communauté de Communes

Rappel : Une loi de 2006 permet le vote de taux représentatifs du coût des transferts au profit d'un EPCI. Monsieur le Maire précise que la CCVG n'a pas pris de nouvelle compétence en 2009 et qu'aucun transfert de charge n'est donc à effectuer. Le Conseil Municipal approuve la décision concernant le coût des transferts à la CCVG évalué à 0 € pour l'année 2009.

Proposition de subvention d'aide à Haïti

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la demande de participation financière de l'association Pays de Savoie Solidaires pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti, suite au séisme du 12 janvier dernier.

Il explique que la Savoie apporte son soutien à ce Pays, avec qui elle a des liens privilégiés de coopération, depuis plus de vingt ans, par le biais de cette association et qu'elle dispose donc, grâce à ce partenariat, d'un réseau proche des besoins des habitants.

L'association a mis en place depuis 2008, suite à de multiples cyclones, un programme post-urgence conduit par la commune haïtienne de Dessalines, partenaire de coopération du Département de la Savoie. Elle fait part de la situation de cette commune qui n'a pas connu de dégâts majeurs lors du séisme mais qui doit aujourd'hui faire face à un afflux massif de sinistrés en provenance de la capitale. Elle se mobilise pleinement pour accompagner au mieux, dans la durée, ses partenaires dessaliniens pour l'accueil des sinistrés.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention à l'association Pays de Savoie Solidaires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le versement d'une subvention de 500 €.

Acquisition d'un véhicule voirie avec benne

Monsieur FROGER rappelle la discussion du précédent Conseil Municipal concernant l'utilité de changer de véhicule pour la voirie. La camionnette actuelle nécessite des réparations coûteuses et il paraît judicieux de ne pas investir dans celles-ci et de privilégier l'achat d'un véhicule avec benne pour le transport, du sel de déneigement et des déchets divers.

Une discussion s'engage sur l'utilité d'une benne. Monsieur FROGER donne les caractéristiques et le coût s'élevant à 15.800 € TTC d'un véhicule récent visité chez MAS à Pont de Beauvoisin. Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, autorise l'achat du véhicule présenté.

Ouverture anticipée de crédits / diverses acquisitions

Monsieur le Maire rappelle l'achat en urgence du semoir. Il donne son coût avec l'adaptation au nouveau tracteur qui s'élève à 5.900 € TTC. Il précise également qu'avec l'achat du camion benne, il convient de réaliser une ouverture de crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'ouverture de crédits pour 23.000 € permettant de régler les factures avant le vote du budget 2010.

Implantation d'une nouvelle plate-forme de tri sélectif sur la Commune

Le SICTOM signale la possibilité d'implanter une seconde plate forme de tri sélectif sur le territoire de la commune. Il convient de trouver l'emplacement qui serait le plus judicieux. Le secteur du Pivet est envisagé et il est convenu de vérifier si l'aménagement est réalisable. Une réflexion doit être menée, par tous, dans les semaines à venir. Les propositions seront à étudier lors du prochain Conseil Municipal.

Point par les responsables des diverses commissions

Travaux

Aménagement pour la stèle des anciens combattants d'Algérie

La commune a fait réaliser courant janvier l'aménagement nécessaire à la dépose de la stèle achetée par la FNACA avec les crédits restants de l'ancien comité belmontois.

Le coût des travaux s'élève à 1.100 Euro.

Appartement de l'ancienne école de Tramonet

L'électricité, la plomberie et les travaux du plaquiste sont aujourd'hui terminés. La pose du carrelage sera réalisée la semaine prochaine. Il conviendrait de réaliser des travaux supplémentaires tels que le carrelage du hall d'entrée, la réfection de certaines marches d'escalier, la peinture de la montée d'escalier ainsi que l'isolation du chauffe-eau.

Il convient également, avant de relouer le logement, de faire réaliser par un bureau spécialisé, le diagnostic thermique de performance énergétique. Madame et Monsieur LOSANO ont sollicité le logement par écrit. Ils pourraient emménager fin avril si les travaux sont terminés. Les termes de la convention de location seront à définir lors du prochain conseil.

Cimetière

Des devis pour les travaux de délimitation des concessions nouvelles sur le terrain nu restant seront demandés à divers entrepreneurs à la suite de cette réunion.

Communication

Bulletin Municipal

La préparation du bulletin a été transmise à l'imprimerie SOLARO fin janvier. Nous sommes en attente de la maquette et les délais n'ont pas été précisés par l'imprimerie qui a cette période de l'année est fortement sollicitée. Cependant, une distribution est prévisible pour fin mars.

Site internet

Augmentation constante des visites. Succès concernant l'information en ligne, au jour le jour, de la classe de neige de janvier 2010.

Plan de ville

Il est actuellement en cours de préparation par la Société qui a réalisé l'étude de la nouvelle identification des voies. Il sera probablement distribué avec le bulletin municipal.

Modification des adresses suite à la pose des plaques des maisons

Les habitants de Belmont-Tramonet recevront courant avril une information des services postaux et de la mairie concernant la procédure à suivre pour la modification d'adresse. Des cartes préaffranchies seront distribuées dans tous les foyers pour transmission aux divers organismes. Les conseils suivants seront à prendre en compte :

. 4 lignes au maximum pour l'adresse

. sur la 3^{ème} ligne soit avant le code postal et la ville : le N° et le nom de la nouvelle voie devront apparaître obligatoirement à cet emplacement (le tri postal est réalisé dans cet ordre)

Enfin sur la deuxième ligne, suivant décision de l'administré, pourra apparaître le lieudit ou le nom du lotissement...

Manifestations

La manifestation « **rencontre des nouveaux arrivants** » est fixée au vendredi 4 juin 2010 à 19h à la salle des Marronniers. Après discussion, les membres du conseil décident d'inviter à cette manifestation tous les habitants nouvellement installés sur la commune depuis 2005.

La **fête d'été du village** est fixée au dimanche 1^{er} août 2010.

Il convient de prévoir une réunion de la commission pour la préparation de ces manifestations fin avril ou début mai 2010.

Urbanisme

Projet d'aménagement du secteur « Frais Gros »

Monsieur FROGER informe l'assemblée qu'ils ont rencontré avec Monsieur VERGUET, le 15 février dernier, Monsieur JUILLE, promoteur immobilier disposant de terrains en zone d'aménagement d'ensemble au lieudit « Frais Gros ».

Monsieur JUILLE souhaite déposer rapidement un permis d'aménager pour une quinzaine d'habitations. Cependant, avant d'autoriser un tel projet, il convient d'approuver les aménagements nécessaires pour ce qui concerne les équipements publics (élargissement de voirie, réseau eaux pluviales...) et de définir les conditions financières. Un projet urbain de partenariat (PUP) est à l'étude pour une participation financière du lotisseur.

Une nouvelle rencontre est prévue pour le lundi 22 février à 9 heures en présence du Cabinet PERONNIER qui devrait réaliser le projet de lotissement pour le compte du promoteur.

Monsieur le Maire rappelle que cette opération est projetée depuis 2005, que la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement des équipements publics avait été confiée, courant 2007 et suite à un appel d'offres, au Cabinet Peronnier. Il précise que l'idée de création d'une voie nouvelle n'est pas retenue.

Réunion de démarrage du PLU avec le bureau d'études, le jeudi 25/02/2010 à 9H30

CMJ

Monsieur PERROT-MINNOT explique à l'assemblée le projet des Conseillers Jeunes de Belmont-Tramonet, Domessin et Saint-Béron concernant l'organisation d'une journée environnement.

Il signale la participation des Conseillers Jeunes aux repas CCAS du 7 mars 2010.

QUESTIONS DIVERSES

SIVU Jeunesse de Pont

Monsieur PERROT-MINNOT indique le renouvellement du contrat cantonal permettant à la structure de bénéficier des aides de la CAF et du Département. Il propose l'intervention du responsable du SIVU, à une prochaine réunion du Conseil Municipal, pour présentation et explication sur le fonctionnement de la structure. Il rappelle la création du RAM (Relais Assistantes Maternelles). En attendant la réalisation d'un nouvel aménagement, l'accueil de 15 assistantes maternelles est effectif chaque semaine dans la salle des fêtes de Domessin.

SIEGA (assainissement collectif)

Monsieur FROGER informe l'assemblée de la mise en eau de la nouvelle station intercommunale de Romagnieu. Une inauguration est prévue prochainement

Point emploi formation de St Genix sur Guiers et Pont-de-Beauvoisin

Monsieur le Maire indique que le bilan sur le fonctionnement de ces structures, gérées par la Communauté de Communes, est consultable en mairie.

Interventions 2009 du Centre de Secours de Pont-de-Beauvoisin

Le bilan des interventions sur les diverses communes est consultable en mairie

Recensement de la Population 2010

Il se termine. A ce jour, 219 logements ont été recensés ainsi que 519 habitants.

Elections régionales des 14 et 21 mars 2010

Une proposition du planning des permanences est soumise à l'assemblée.

PROCHAINE REUNION pour VOTE CA 2009 et BP 2010

COMMUNE : jeudi 1^{er} avril 2010 à 20H

CCAS : lundi 12 avril à 20H

SIVU SCOLAIRE de MONTBEL : mercredi 7 avril 2010 à 20H